

RÉSERVATION ET VALIDATION

Les habitants blanquefortais pourront effectuer la demande d'utilisation dans le délai d'un an avant l'évènement (au mois près), et **au plus tard deux mois avant**. Au delà de ce délai, les réservations seront ouvertes aux familles non blanquefortaises.

Toute demande d'utilisation de cette salle fera l'objet d'une **demande écrite** précisant la qualité du demandeur et l'objet précis pour lequel l'utilisation est sollicitée. Le demandeur devra joindre impérativement la copie de sa dernière **taxe d'habitation** prouvant sa résidence sur la commune.

Dans le souci de permettre au plus grand nombre de Blanquefortais d'avoir accès à cet équipement, le nombre de réservations est limité à **une utilisation par famille** (résidant à la même adresse) et **par année civile** (sauf disponibilité de dernière minute).

RENSEIGNEMENTS & DÉMARCHES

LA DEMANDE ÉCRITE EST À ADRESSER À

Ville de Blanquefort
Service sport, animation, vie locale
12 rue Dupaty – BP 20 117
33294 Blanquefort Cedex

Tél. 05 56 95 50 84



www.ville-blanquefort.fr

Direction de la Communication – Ville de Blanquefort – Janvier 2016

SALLE DE RÉCEPTION DE TANAÏS

BLANQUEFORT



LES TARIFS

Deux types de tarification sont appliqués depuis le **1^{er} septembre 2016** :

Tarifs Blanquefortais	
> week-end complet	440 €
(du vendredi au dimanche)	
> week-end	385 €
(du samedi au dimanche)	
> journée ou soirée	200 €
(du lundi au vendredi)	

Tarifs pour toute demande extérieure	
> week-end complet	1020 €
> week-end	965 €
> journée ou soirée	500 €

VERSEMENT DES ARRHES ET DU SOLDE

> 30 % du montant de la location devront être versés à la signature de la convention de location.

> Le solde de la location devra impérativement être versé dans le mois précédant la remise des clés.

POUR LES PARTICULIERS



Située dans l'aile Est du château Tanais, en bordure de vignoble, la salle de réception de Tanais est réservée **pour les usages à caractère familial**. Elle peut être louée à cet effet.

Les Blanquefortais pourront utiliser cette salle en priorité, pour eux ou pour leurs enfants.

Les demandes de mise à disposition extérieures ne pourront être prises en compte qu'après la réservation des familles blanquefortaises (soit 2 mois avant l'évènement).

La salle de réception, d'une capacité de **120 places** assises, est strictement réservée pour les usages suivants :

- > mariages,
- > baptêmes,
- > autres réceptions à caractère privé.

En aucune manière, cette salle ne pourra être utilisée pour des actions politiques, commerciales, religieuses ou sous-louée.

VERSEMENT D'UNE CAUTION

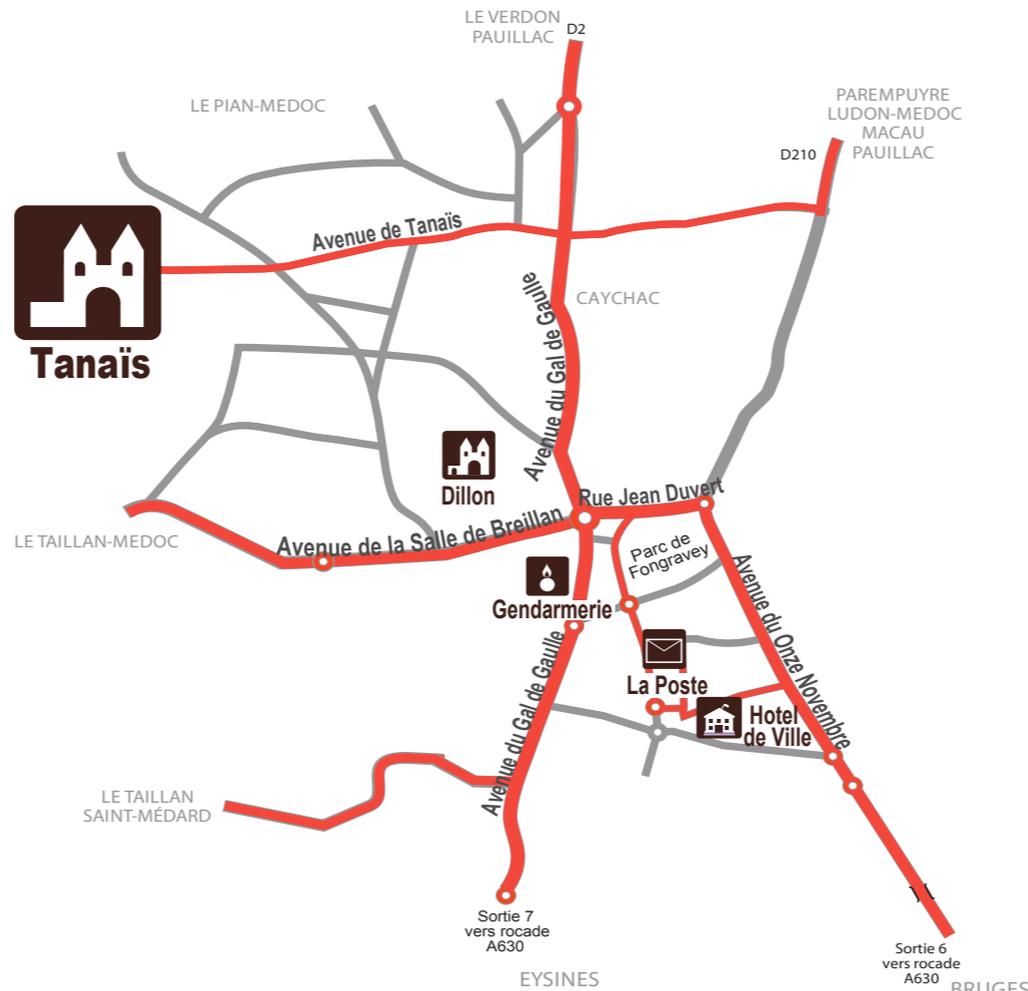
Une caution de 800€ sera systématiquement demandée pour tous les utilisateurs.

Elle sera encaissée dans sa totalité ou en partie si un problème est constaté. Elle sera ensuite restituée soit intégralement si le preneur a fait effectuer les réparations nécessaires, soit déduite des frais de remise en état occasionnés.

Temps de restitution : la caution sera restituée dans les 8 jours si aucun problème n'a été constaté, ou détruite par l'agent habilité à le faire.



Tanais



- > 120 places assises
- > 192 m²
- > 120 chaises et 20 tables mises à disposition

LES CRÉNEAUX D'UTILISATION

PLUSIEURS FORMULES DE LOCATION SONT POSSIBLES

- > week-end complet (vendredi, samedi, dimanche)
- > week-end (samedi, dimanche)
- > journée et/ou soirée (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

La salle sera mise à disposition du locataire **sur rendez-vous** avec la personne mandatée par la ville. Pour les week-ends complets, la mise à disposition pourra s'effectuer dès le vendredi matin jusqu'au lundi 8h30.

MODALITÉS D'UTILISATION

- > Avant et après chaque utilisation, un état des lieux sera effectué avec les locataires.
- > Le preneur prendra en charge le bâtiment et le matériel associé. Il devra les remettre en l'état (propres), dans la configuration de départ.

